

Les lignes et les composantes



Pierre CALAME :

La matrice de base, je vais commencer par l'introduire, maintenant. Elle m'a mis un certain temps à la choisir, mais voilà les lignes de la matrice de base. Je vous parlerai tout à l'heure des colonnes.

D'abord, un territoire en amont de sa gouvernance, c'est un ensemble de réalités. Il faut les décrire. Il faut donc être en mesure de s'intéresser aux éléments constitutifs des territoires. Avant qu'il y ait gestion des écosystèmes, il y a un écosystème à décrire. Avant qu'il y ait politique du logement, il y a une situation du logement. Avant d'envisager des politiques sociales, il y a la réalité des sociétés sur un territoire. Avant d'envisager une politique économique, il y a la réalité d'une économie territoriale. Il faut être en mesure de le décrire. La première tâche va être d'identifier ces éléments constitutifs et tout simplement de se donner les moyens d'en nommer les éléments.

Deuxième mode d'entrée : dire « Très bien, il y a des éléments constitutifs des territoires ». Le deuxième mode d'entrée, ici, ce sont les types de territoires et de villes. Il est évident qu'on ne traite pas une métropole comme une ville moyenne, que les territoires littoraux, les territoires de montagnes, les espaces naturels, ont à trouver leur propre gouvernance. On doit nécessairement distinguer les types de quartiers, etc. Ce deuxième mode d'entrée est un simple rappel. Nous avons à identifier une variété de situations.

Le troisième mode d'entrée, c'est la dynamique des territoires, des villes et de la gouvernance. Nous ne traitons pas des situations statiques. Nous sommes en face de sociétés qui bougent, de systèmes techniques qui bougent, d'économies qui se transforment – en particulier dans son rapport à la mondialisation –, de politiques qui bougent. En particulier, nous avons – puisque c'est la grande urgence du 21^{ème} siècle – à conduire la transition vers des territoires durables. Comment désigne-t-on ces dynamiques ? Voilà ma troisième ligne.

Ma quatrième ligne, c'est que nous ne nous intéressons pas qu'à l'action des pouvoirs publics. Au contraire, nous avons dit « L'art de la gouvernance, c'est l'art de faire coopérer une grande diversité d'acteurs du territoire ». Comment les décrit-on ? Comment les nomme-t-on ? On pourrait en faire une immense liste. Mais les choix que l'on fait pour les désigner sont très importants, selon qu'on ignore par exemple ou qu'on nomme les acteurs de l'économie informelle, on exclura des pans entiers de la réalité urbaine, et en particulier dans les pays du sud, on va exclure, on va faire comme s'il n'existait pas toute la vie informelle. Ou on va faire comme si dans les quartiers, aujourd'hui, mais en particulier les quartiers périphériques, les quartiers les plus pauvres, l'économie informelle, y compris l'économie de la drogue, n'existaient pas. Ou bien, si ça fait partie des réalités urbaines qu'il faut nommer et sur lesquelles il faut réfléchir. Quatrième chose, quatrième angle d'entrée dans le territoire et sa gouvernance : nommer les acteurs, les identifier, les classer comme préalable à décrire les relations qui s'établissent entre eux ou avec eux.

Cinquième angle d'entrée : ce sont bien sûr les domaines de la gouvernance territoriale. Politique sociale, politique économique, politique de sécurité, politique d'éducation, politique de gestion des écosystèmes, politique de gestion des déchets. De nouveau, on va trouver

des choses potentiellement innombrables, comme quel choix fait-on pour les nommer comme préalable à leur mise en relation ? C'est exactement la même chose que sur une carte routière, où vous avez les lieux qui sont nommés et les lieux qui ne sont pas nommés. Vous n'êtes pas en mesure d'établir la relation avec des lieux qui ne sont pas menés, tout simplement.

Sixième angle d'entrée : les moyens de la gouvernance territoriale. Ils paraissent souvent tellement évidents dans l'esprit des édiles, dans l'esprit des services, on a tellement le sentiment que de toute façon, on les connaît tous et qu'on les utilise tous qu'il y a à peine besoin de les lister. Mais si, justement. Pour les mêmes raisons, si on veut travailler sur les relations, il faut les lister. Si on veut ouvrir des perspectives innovantes, on a besoin de les identifier. Bien sûr qu'aucun territoire, aucune collectivité territoriale ignore le droit de l'urbanisme ou n'ignore la fiscalité, mais combien vont finalement oublier de nommer la capacité à faire travailler ensemble les acteurs ? Le rôle des pouvoirs publics à faire travailler ensemble les acteurs ? Pour ne prendre qu'un exemple.

Dernière entrée, *last but not least* : les principes de gouvernance territoriale. Je vous les ai décrits au cours des conférences. C'est une dernière ligne de la grille de lecture pour tester tout simplement la pertinence de notre démarche de gouvernance territoriale. Est-ce que ça coïncide avec les différents principes, tel qu'on les a identifiés ? Ou regardez dans le sens inverse, est-ce que la mise en œuvre de ces principes va finalement nous ouvrir la tête, nous ouvrir de nouvelles perspectives ? C'est je dirais la première dimension de la grille de base, le socle du treillis, les grandes villes – si je puis dire – de l'Atlas.